

Jeanne d'Arc Infos

Site : college.saintluc-cambrai.com

Mail : college@saintluc-cambrai.com



Rentrée 2023 – n°1

Savoir être heureux !

Dans quelques jours, ce sera l'heure de la rentrée. Il faudra remettre en route les réveils ou les alarmes et reprendre les bonnes habitudes.

Il faudra aussi savoir prendre le temps de se déconnecter et de se reposer.

Passant presque inaperçue, la loi du 7 juillet 2023 (visant à instaurer une majorité numérique et à lutter contre la haine en ligne) a créé une majorité numérique fixée à 15 ans, cette loi vise à répondre à la problématique relevée (enfin !) par la CNIL « devant la présence des jeunes en moyenne dès 8 ans sur les réseaux, plus de la moitié des 10-14 ans y étant présents, les parents sous-estimant souvent leurs activités numériques et peinant à mesurer leur ampleur ». La CNIL précise aussi que « les réseaux sont un vecteur important de propagation de fausses informations et comportent de nombreux dangers pour les mineurs ». Le site gouvernemental précise de son côté les risques pour tous : escroquerie, usurpation d'identité, chantage, vol d'informations, cyber harcèlement, désinformation, diffamation ...

Il ne s'agit pas de reprendre l'intégralité de la note gouvernementale mais bel et bien d'attirer l'attention de chaque famille sur le sujet : par exemple, il n'est aucunement besoin de créer des groupes classes type WhatsApp ou Snapchat « pour les devoirs » : pour cela, il y a Ecole Directe dont l'utilisation est sans risques. Certains réseaux véhiculent des contenus parfois amusants mais aussi d'autres excessivement dangereux (apologie de l'anorexie, paris stupides, harcèlement ...). Il est de notre responsabilité collective d'en éloigner le plus possible nos jeunes, ce n'est pas toujours facile mais pour eux, pour leur bien-être, il faut tenir bon. Les téléphones/tablettes/ordinateurs sont des outils formidables mais devraient tous être munis d'un contrôle parental avec, entre autres, limitation des horaires de connexion.

Bien sûr, au collège, il y a des règles, un règlement à respecter, du travail à fournir régulièrement mais tout cela n'est au service que d'une chose : permettre à chacun de construire son avenir et d'être heureux. A cet effet, je vous partage le message du Pape François aux jeunes lors des JMJ de Lisbonne cet été :

"Vous pouvez avoir des défauts, être anxieux et même être en colère, mais n'oubliez pas que votre vie est la plus grande entreprise du monde. Vous seul pouvez l'empêcher d'échouer. Vous êtes apprécié, admiré et aimé par tant de gens. Rappelez-vous qu'être heureux ce n'est pas avoir un ciel sans orage, une route sans accident, un travail sans effort, une relation sans déceptions.

« Être heureux signifie trouver la force dans le pardon, l'espoir dans les batailles, la sécurité dans la peur, l'amour dans la discorde. Ce n'est pas seulement pour profiter du sourire, mais aussi pour réfléchir à la tristesse. Il ne s'agit pas seulement de célébrer le succès, mais d'apprendre des échecs. Il ne s'agit pas seulement de se sentir heureux avec des applaudissements, c'est d'être heureux en anonyme. Être heureux n'est pas une fatalité du destin, mais un exploit pour ceux qui peuvent voyager en eux-mêmes.

« Être heureux, c'est arrêter de se sentir victime et devenir l'auteur de son propre destin. " C'est marcher à travers les déserts, mais être capable de trouver une oasis au fond de l'âme. C'est remercier Dieu chaque matin pour le miracle de la vie. Être

BIENVENUE !

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Bertrand LAUWERS qui prendra la direction du Lycée Polyvalent (LEG et LTPES) et du Centre Formation de l'ensemble Saint Luc à compter de cette rentrée 2023.

Il nous vient de l'institut d'Anchin. Bonne chance à lui dans cette nouvelle mission !



L'AGENDA

Vendredi 1 septembre

8h30 : célébration de rentrée pour les communautés éducatives

Lundi 4 septembre

De 8h30 à 9h : rentrée des 6^{èmes}

9h00 : rentrée des 3^{èmes}

13h25 : rentrée des élèves du dispositif ULIS

Mardi 5 septembre

8h05 : rentrée des 5^{èmes} et 4^{èmes}, cours normaux pour les 6^{èmes} et 3^{èmes}

Mercredi 6 septembre

Photos individuelles et de classe pour les 6^{èmes}, 5^{èmes}, 4^{èmes}.

Judi 7 septembre

18h : réunion des parents de 6^{ème} sans les enfants et dans les classes

Vendredi 8 septembre

Photos individuelles et de classe pour les 3^{èmes} et ULIS.

heureux, c'est ne pas avoir peur de ses sentiments et pouvoir parler de soi. Ayez le courage d'entendre un "non" et de trouver confiance dans la critique, même quand c'est injustifié. C'est embrasser ses enfants, câliner ses parents, passer des moments poétiques avec ses amis, même quand ils nous font du mal.

« Être heureux, c'est laisser vivre la créature qui vit en chacun de nous, libre, joyeuse et simple. Vous avez la maturité de pouvoir dire : "j'ai fait des erreurs". C'est avoir le courage de dire que je suis désolé. C'est avoir le sens de dire "j'ai besoin de toi". C'est avoir la capacité de dire "je t'aime". Que votre vie devienne un jardin d'opportunités de bonheur... qu'au printemps il soit un amoureux de la joie et en hiver un amoureux de la sagesse.

"Et quand vous faites une erreur, recommencez à zéro. Parce que seulement alors tu seras amoureux de la vie. Vous découvrirez qu'être heureux ce n'est pas avoir une vie parfaite. Mais utiliser les larmes pour irriguer la tolérance. Utilisez vos défaites pour entraîner votre patience.

« Utilisez vos erreurs avec la sérénité du sculpteur. Utilisez la douleur pour vous connecter au plaisir. Utilisez les obstacles pour ouvrir les fenêtres de l'intelligence. Ne jamais abandonner... Surtout n'abandonne jamais les gens qui t'aiment. N'abandonnez jamais d'être heureux, car la vie est un spectacle incroyable. »

A tous, élèves, parents, membres du personnel et éducateurs, je souhaite une excellente année scolaire.

A. Schuppe
Chef d'établissement

FELICITATIONS

Félicitations à nos élèves de 3^{ème} qui ont tous obtenu leur DNB, et pour la plupart brillamment, puisque le taux de mentions s'élève à 88% ... Félicitations aussi aux élèves du dispositif ULIS qui ont obtenu leur CFG à l'issue d'une épreuve orale préparée depuis de longs mois.

Merci à tous les professeurs et éducateurs pour leur investissement, merci aux parents pour leur confiance.

D'autres élèves se sont illustrés lors de compétitions sportives en fin d'année, lors de concerts ou encore lors d'épreuves de langue ou de concours de français. Tout cela est magnifique et correspond à ce que nous souhaitons promouvoir : un épanouissement qui dépasse largement les frontières des matières scolaires. Mention spéciale pour Aurore Degryse dont le poème déjà primé au niveau local en 2022 a reçu un prix international de poésie en cette toute fin d'année.

Attention : les sources d'information sur l'actualité du collège sont multiples. Outre le Jeanne d'Arc Infos qui paraît environ 10 fois sur l'année et de façon à pouvoir réagir rapidement à l'actualité, les informations passent par les « Post'it » sur Ecole Directe et par le site internet du collège www.saintluc-cambrai.com. Il est donc essentiel de consulter Ecole Directe très régulièrement (plusieurs fois par semaine). Pas d'inquiétude, les nouvelles familles qui n'ont pas encore leurs codes Ecole Directe les recevront par courrier (pour les nouveaux de 5^{ème}- 4^{ème} et 3^{ème}) ou lors des réunions de rentrée (pour les 6^{èmes}).

A mettre dans vos favoris : la rubrique « le fil d'info » sur le site du collège et le lien vers le site de Ecole directe (en complément de l'application et plus complet que celle-ci).

INFORMATION SUR LES IPAD

Les IPAD qui vont être remis aux élèves de 6^{ème} (et aux nouveaux de 5^{ème} ou 4^{ème} ou 3^{ème}) sont gérés par le Collège et repérés par leur numéro de série interne. L'écran d'accueil mentionne le nom de l'élève auquel l'IPAD est attribué. Cela signifie que, même réinitialisés, ils ne pourraient être utilisés comme un IPAD personnel et que, dès lors qu'ils sont connectés, ils sont localisables. Le prêt à un autre élève n'est pas autorisé, l'emprunt non plus. Nous comptons sur le respect de tous de ce matériel au service de la pédagogie et des apprentissages. Nous attirons aussi votre attention sur le fait qu'il n'y a pas d'assurance spécifique (hors garantie constructeur) et que les familles qui le souhaitent peuvent intégrer ce risque à leur propre assurance.

Lundi 11 septembre

17h : réunion des parents du dispositif ULIS

18h : Rue Louis Belmas
réunion des parents de 3^{ème} sans les enfants.

Mardi 12 septembre

18h : réunion des parents de 5^{ème} sans les enfants.

Jeudi 14 septembre

18h : réunion des parents de 4^{ème} sans les enfants.

Jeudi 14 et Vendredi 15 Septembre

Sortie pédagogique sur les traces de la guerre 14-18 pour les élèves de 3^{ème}.

Mardi 19 septembre

18h : Formation des parents correspondants (obligatoire pour tous ceux qui se sont portés candidats)
19h : AG de l'APEL

Mercredi 20 septembre

De 13h45 à 16h30 : remise des IPAD aux 6^{èmes}. Attention : [l'IPAD ne peut être remis qu'à un adulte référent en échange des chartes signées.](#)

Lundi 25 septembre et mardi 3 octobre

Intervention théâtrale pour les élèves de 3^{ème} sur le thème de la lutte contre le harcèlement.

Vendredi 13 octobre

Cross de l'Ensemble Saint Luc

Mardi 17 octobre

18h : célébration de la Saint Luc dans les locaux du LTPES

Mercredi 18 octobre

18h : Remise des diplômes du DNB et du CFG aux lauréats de la promotion 2023 dans le théâtre du LTPES.

Quelques rappels

Comme tous les ans, il nous paraît utile de rappeler que toute inscription au collège implique une acceptation pleine et entière du règlement scolaire et un engagement à le respecter en tous points.

Vous avez tous pu le consulter en suivant le lien indiqué dans le courrier de juillet. Cependant nous vous rappelons que :

- Le carnet de vie doit être consulté et signé très régulièrement par la famille (au moins une fois par semaine).

- Les demandes de rendez-vous doivent se faire par le biais du carnet de vie ou du secrétariat en respectant les étapes notées ci-contre.

- Les demandes de sorties exceptionnelles doivent être déposées le matin avant l'entrée en classe en utilisant les talons du carnet de vie.

- Les absences doivent être excusées le jour même par les parents avant 9h pour le matin ou avant 14h30 pour l'après-midi sur le lieu de scolarisation de l'élève. Au retour, l'élève doit déposer un courrier (ou billet du carnet de vie) signé des parents mentionnant explicitement les raisons de son absence (l'appel téléphonique ne suffit pas).

- Les entrées et sorties des élèves de 6-5-4 se font obligatoirement par la rue de Péronne avant 8h05, à 12h, avant 13h25 et à 16h20. C'est seulement aux autres horaires que l'entrée ou la sortie par le boulevard sont autorisées.

- Les demandes de repas occasionnels ou de sortie pour repas à l'extérieur doivent être déposées avant 8h.

- Les élèves qui prennent leur repas au collège ont interdiction formelle de sortir le midi. Ceux qui prennent leur repas à l'extérieur doivent sortir dès 12h et ne pas rentrer avant 13h15.

- Il est demandé de veiller à ce que la tenue vestimentaire soit une tenue « de travail » simple et correcte, les tenues « de sport » sont à réserver aux cours d'EPS. Pas de pantalons troués, ni de tee-shirts trop courts, pas de piercing, pas de couvre-chef (seuls les bonnets sont autorisés l'hiver en extérieur) ...

- En fonction des emplois du temps, des aménagements horaires peuvent être autorisés par le collège (arrivée plus tardive ou départ anticipé). Dans tous les cas, ils peuvent être révoqués par le collège en cas de manquement dans le travail ou dans le comportement.

CONSTITUTION DES CLASSES

Chaque famille a eu l'occasion de formuler, dans des délais donnés, un souhait d'association de camarade avec réciprocité (sous condition de compatibilité des options). Les équipes pédagogiques ont fourni un travail très important pour satisfaire les demandes recevables, c'est pourquoi comme déjà annoncé : « il ne sera répondu à aucune demande concernant les classes avant la rentrée et, sauf erreur d'option de notre part, aucune demande de changement de classe ou d'option ne pourra être prise en compte à la rentrée. »

CONTRIBUTIONS SCOLAIRES

La contribution étant annuelle, le bordereau édité début septembre comporte 10 mois. Nous vous recommandons le prélèvement automatique pour faciliter la gestion de votre budget et l'étalement de vos règlements. Pour toute question, vous pouvez contacter Mme DRON au 03 27 82 28 26.

Attention, ce bordereau ne comporte pas le compte restauration que vous pouvez alimenter par chèque ou via Ecole Directe.

Rendez-vous?

En cas de souci ou d'interrogation, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous pouvez solliciter un rendez-vous ou un entretien téléphonique auprès de chacun des professeurs quand le besoin s'en fait sentir.

Celui qui connaît le mieux votre enfant sera son professeur principal, c'est donc vers lui que vous devez vous tourner en premier pour des éléments plus généraux.

Ce sont ensuite les membres du conseil de direction qui pourront le mieux vous recevoir en me rendant compte.

M. Potaux pour ce qui relève de la vie scolaire pour les niveaux 6^{ème} – 5^{ème} et 4^{ème}.

M. Loirs pour ce qui concerne la vie scolaire pour le niveau 3^{ème}.

Mme Grandin coordinatrice du niveau pour les 6^{èmes}.

Mme Leleu coordinatrice du niveau pour les 5^{èmes}.

Mme Fauquez coordinatrice du niveau pour les 4^{èmes}.

Mme Ansart coordinatrice du niveau et adjointe de direction pour les 3^{èmes}.

Pour ma part, je vous recevrai en cas de souci financier ou de situation dépassant le champ d'action des personnes ci-dessus.

Faites confiance à nos secrétaires : leurs questions n'ont pour but que de vous aiguiller vers les bonnes personnes.

A. Schuppe

Afin d'éviter les usurpations d'identité, toute demande de sortie exceptionnelle n'est valable que si elle comporte une signature manuscrite, de même pour les justificatifs d'absence.

Il n'est pas possible de recevoir et traiter les mails en temps réel, ceux-ci sont relevés une à deux fois par jour et traités dans les heures ouvrables en fonction des autres tâches inhérentes au secrétariat.

INFORMATIONS DE RENTREE PAR NIVEAUX

Pour les 6^{ème}

L'accueil se fera le lundi 4 septembre entre 8h30 et 9h. L'entrée sera possible par le boulevard de la Liberté et par la rue de Péronne. Les professeurs seront présents dans la cour pour vous indiquer dans quels lieux vous rendre.

Pour ce premier jour, il suffit de se munir de sa trousse et de quelques feuilles ou d'un bloc-notes.

Les professeurs principaux vous accueilleront ensuite rapidement dans la classe et vous pourrez rejoindre la permanence du bas où l'Association des Parents d'Elèves organisera un petit moment de rencontre et de convivialité.

La réunion de parents aura lieu à 18h le jeudi 7 septembre. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

La charte IPAD sera distribuée à votre enfant le jour de la rentrée en deux exemplaires, qui devront nous être remis signés lors de la prise en charge de l'IPAD. L'IPAD paramétré sera remis en mains propres, à un adulte référent, le mercredi 20 septembre entre 13h45 et 16h30. Les élèves procéderont à la prise en main avec l'un de leurs professeurs dans les jours qui suivent.

Nous reprendrons en semaine A, une étude sera possible dès le lundi 4 septembre jusque 18h15. La restauration sera possible aussi même si vous n'avez pas eu le temps de créditer le compte cantine.

Pour les 5^{ème} et 4^{ème}

La rentrée aura lieu le mardi 5 septembre à 8h05 (entrée par la rue de Péronne, élèves seuls). Il y aura cours de 8h05 à 12h et de 13h25 à 16h20.

La réunion de parents pour les élèves de 5^{ème} aura lieu à 18h le mardi 12 septembre. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

La réunion de parents pour les élèves de 4^{ème} aura lieu à 18h le jeudi 14 septembre. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

Pour les 3^{ème}

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre à 9h (rue Louis Belmas). Les élèves seront pris en charge jusque 12h. Il n'y aura pas de cours l'après-midi. Les cours reprendront ensuite selon l'emploi du temps le mardi 5 septembre.

La réunion de parents aura lieu le lundi 11 septembre à 18h, rue Louis Belmas. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

Dispositif ULIS

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre à 13h25 (entrée par le boulevard de la Liberté). Les élèves seront pris en charge jusque 16h20.

La réunion de parents pour les élèves du dispositif ULIS aura lieu à 17h le lundi 11 septembre.

PARENTS CORRESPONDANTS

Dans les documents de rentrée vous avez lu les courriers de l'APEL notamment celui concernant le rôle du parent correspondant de classe. Si ce rôle vous intéresse, vous pouvez présenter votre candidature en remplissant ce talon et en le déposant à l'accueil du collège avant le 5 septembre 2023 (attention réunion obligatoire le 19/09 à 18h au collège).

NOM : Prénom : parent de
NOM de l'ELEVE : Prénom : en classe de :

soumet sa candidature au rôle de parent correspondant

Date et signature : + Téléphone + Mail

COUPON « REPAS EXCEPTIONNEL » en plus ou en moins, (à dupliquer ou à reproduire) à rendre le jour même avant 8h en permanence du bas

NOM de l'ELEVE : Prénom : Classe :

Date du repas concerné : en plus en moins

Date et signature des parents :

PRECISIONS SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Nous rappelons que chaque famille doit restituer, avant la rentrée, le document « restauration scolaire » sur lequel sont précisés les jours où l'élève prend théoriquement son repas au collège et sur la formule choisie (repas self ou repas apporté).

La restauration scolaire est un service facultatif, au même titre que l'étude du soir. Les élèves qui sont inscrits à ces services n'ont pas à sortir du collège sur ces temps. Toute absence non justifiée préalablement par la famille est susceptible d'être sanctionnée et tout repas non décommandé avant 9h sera facturé.

Afin de faire face aux augmentations diverses (denrées, prestataires, gaz, électricité ...), nous sommes contraints de porter le coût du repas self à 5,45 euros (soit 4,8% d'augmentation par rapport à l'an passé). Les scolarités et autres prestations restent inchangées.

Pour les repas apportés, nous conseillons que les élèves soient munis d'un récipient isotherme ou à défaut d'un sac isotherme souple avec éventuellement un accumulateur de froid. Les élèves de 5ème-4ème-3ème garderont leur repas avec eux le matin (ou le déposeront dans leur casier), les élèves de 6ème pourront le déposer dans l'armoire prévue en permanence du bas. Chacun passera obligatoirement au self avec son sac repas où il récupèrera un plateau, des couverts, un verre et passera par le pointage. Canettes de boisson et autres gourdes sont interdits pour les repas. Les élèves devront être munis de récipients réutilisables (boîtes type Tupperware ou Pyrex) qui passent, si nécessaire, au micro-ondes. Il conviendra par ailleurs de laisser les micro-ondes en parfait état de propreté. En fin de service, les élèves redéposeront verre, couverts et plateau à la plonge et repartiront avec leur sac de repas. Pour rappel, le coût de cette formule est de 16 euros par mois (reporté sur votre facture globale) sur le site du collège.

SECURITE ROUTIERE

La sécurité de vos enfants aux abords du collège est une préoccupation renforcée par l'effervescence aux heures de grande affluence.

Merci à chacun de respecter le Code de la Route en circulant à très faible vitesse et en stationnant uniquement aux emplacements prévus.

En particulier : ne stationnez ni sur la chaussée, ni sur les passages protégés, ni sur les zébras ; faites descendre vos enfants côté « trottoir » ; rappelez-leur l'importance de traverser sur les passages piétons en étant vigilants (ni téléphone, ni écouteurs) et de ne pas adopter de comportements à risque à proximité de la chaussée.

Pour rappel : la rue de Péronne est aussi un lieu fréquemment emprunté par les services de secours qui descendent de l'hôpital, il est important de ne pas les retarder dans leurs missions ... chacun d'entre-nous peut être amené à les appeler un jour.

A vélo ou trottinette : casque, gilet fluo sont fortement conseillés, l'éclairage est obligatoire, le téléphone et les écouteurs sont interdits.

Les deux zones d'entrée dans l'établissement doivent rester libres à tous moments.

Avis de Recherche

Les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} recherchent des parents, grands parents ou grands jeunes, pour accompagner leurs groupes de Catéchèse et/ou d'Ouverture Humaine.

Si vous ou l'une de vos connaissances avez un peu de disponibilité le mercredi matin (ouverture humaine 6^{ème}) ou le jeudi matin (catéchèse 6^{ème}) ou le vendredi matin (5^{ème}) ... une heure toutes les deux semaines serait déjà un très grand service ... vous serez accompagnés, guidés, épaulés par les coordinateurs de catéchèse et ouverture humaine qui vous préparent des interventions « clé en main ».

N'hésitez pas à appeler le secrétariat qui vous précisera les personnes à joindre dans les différents cas de figures.

Merci à tous !

TRAVAUX D'ETE

Durant l'été, le collège a continué à se rénover : vous remarquerez que la toiture de la petite maison à l'entrée du collège est presque terminée ainsi que le sas du réfectoire. Les deux bâtiments avaient encore leurs toitures d'origine qui, malheureusement, n'étaient plus du tout étanches.

Grand merci à l'entreprise Lottiaux qui a réalisé les travaux, à l'OGEC Saint Luc qui les a votés et financés, au Département du Nord qui les a en partie subventionnés.

D'ici quelques semaines, ce sera la toiture du réfectoire qui prendra aussi un coup de jeune.